



Rapide de Gérardmer -2025

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Les tournois

L'Echiquier de Gérardmer organise le « **Rapide de Gérardmer - 2025** » le **samedi 31 mai 2025**.

Le tournoi **Principal (A)** est homologué **Rapide FIDE**.

Le tournoi des **Apprenants (B)** est **homologué Ligue** du Grand Est.

Le tournoi (A) est ouvert à toutes les joueuses et à tous les joueurs.

Le tournoi (B) est réservé aux joueuses et joueurs débutants de catégorie d'âge maximum U14 ou, sur accord de l'arbitre principal, les joueurs nouvellement licenciés quel que soit leur âge.

Lieu des rencontres : **salle Brel de l'Espace du Tilleul – 16 rue du Général de Gaulle – 88400 Gérardmer**

Les tournois sont uniquement ouverts aux joueurs ayant une licence FFE valide pour la saison en cours (licence A ou B). Il sera possible de prendre une licence sur place le jour des tournois (5 € pour les jeunes, 10 € pour les adultes). Une préinscription devra être faite au plus tard le 29 mai 2025 à 20h00. Seuls les joueurs préinscrits dans les délais prévus pourront participer à l'un des tournois (sauf accord spécifique de l'arbitre principal). La participation sera limitée à 70 joueurs pour l'ensemble des 2 tournois.

Article 2 : Règles sanitaires

À ce jour, il n'y a pas de règles sanitaires spécifiques à appliquer mais des mesures de bon sens à respecter (lavage des mains, distanciation, aération de la salle, ...)

Article 3 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE dans leur dernière version.

L'annexe A.5 du livre de l'Arbitre portant sur le jeu rapide sera appliquée.

Les appariements se feront au « système Suisse » à l'aide de la dernière version du logiciel PAPI.

Pour le tournoi B, si le nombre de participants est inférieur à 9 l'appariement sera fait en « toute ronde »

Tous les joueurs qui se seront présentés au pointage, dans les délais prévus ci-après, seront pris en compte dans l'appariement dès la 1^{ère} ronde.

Le « Bye » ne sera pas autorisé et cela dans les deux tournois.

En cas d'erreur dans la prise en compte du résultat d'une partie, la correction devra être demandée avant l'affichage de l'appariement de la ronde suivante. Passé ce délai, l'erreur ne sera rectifiée que pour la transmission des résultats à la FFE.

Article 4 : Cadence

Tournois A et B : 7 rondes en 15 minutes par joueur + 3 secondes par coup joué.

Article 5 : Horaires

Pointage : le 31/05/2022 de **09h00 à 09h45**

Début de la **1^{ère} ronde à 10h00**

Pause repas : à l'issue de la 3^{ème} ronde (vers 12h15. La reprise après la pause déjeuner se fera à 13h30.

Clôture du Tournoi : le même jour vers 16h30. Remise des prix et des récompenses vers 17h00.

Article 6 : Droits d'inscription

Pour les jeunes (moins de 20 ans) : **5 €**

Pour les adultes : **12 €**

Article 7 : Départage

Pour les tournois au système Suisse, le départage des exæquos : BUCHHOLZ tronqué et ensuite PERFORMANCE.

Article 8 : Récompenses

Le coût global des récompenses restera dans la limite de 70 % du montant total des inscriptions. Dans cette hypothèse, les prix distribués seront les suivants :

Prix : classement général : **1er 100 € 2ème 50 € 3ème 30 €**
1ère Féminine **30 €**

Si le montant total des inscriptions ne permet pas de verser ces sommes, les montants versés seront calculés au prorata de ces mêmes-sommes.

Coupe ou médaille : pour tous les jeunes.

Les prix sont non-cumulables. Sauf dérogation exceptionnelle accordée par l'organisateur, seuls les joueurs présents pourront recevoir leur prix. Tout prix non distribué reste la propriété du club organisateur.

Article 9 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 10 minutes de retard par rapport au lancement de la ronde est considéré comme forfait.

Un joueur absent sans en avoir informé préalablement l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables, avant que les prochains appariements ne soient publiés.

Tout forfait ou tout abandon de tournoi non justifié sera signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE suivant la procédure en vigueur.

Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au **06 43 79 58 17**, en précisant les noms et prénoms des joueurs concernés.

Article 9 : Fin de partie

A l'issue de chaque partie, les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et donner les résultats auprès de l'arbitre sur le support papier prévu à cet effet. Si aucun résultat n'a été donné à l'arbitre, les 2 joueurs concernés seront considérés comme étant forfaits.

Article 10 : Rappels

- La Charte du joueur d'échecs doit être respectée. Elle sera affichée dans la salle.
- Les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu.
- Si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. Si les faits sont avérés, l'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des Sanctions de la FFE.
- L'analyse des parties jouées et les jeux de blitz sont interdits dans la salle de jeu.

- Il est interdit à un joueur d'aller dans la salle d'analyse en cours de partie.
- Le joueur évitera toute discussion ou toute lecture relative au jeu d'échecs en cours de partie.
- Toute dégradation volontaire de matériel entraînera une exclusion du tournoi.
- Tout contrevenant au règlement intérieur pourra recevoir un avertissement. Le deuxième avertissement entraînera l'exclusion du tournoi.

Article 11 :

Arbitre Principal : LIST Jean-Pierre - AFO(2) - M53018

Article 12 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Article 13 : Droit à l'image

Des photos sont susceptibles d'être prises pendant le déroulement du tournoi ou pendant la cérémonie de remise des récompenses. Ces photos pourront faire l'objet d'une publication par le club organisateur ou les journaux invités. Un éventuel refus de publication d'une photo individuelle devra être signalé à l'organisateur avant la clôture des inscriptions du tournoi.

L'arbitre principal
Jean-Pierre LIST



L'organisateur
Jean-Pierre LIST

